



**Ganioz Xavier, Bonny David**

Quelles mesures concrètes le canton va-t-il mettre en place pour lutter contre le djihadisme au niveau local ?

Cosignataires : -

Date de dépôt : 01.05.17

DSJ/DICS/DIAF/DEE

**Dépôt**

La lutte contre le djihadisme en Suisse doit passer par un travail de prévention local et interdisciplinaire. Une série de mesures a été rendue publique dans ce sens, le 4 juillet 2016, par le Réseau national de sécurité.

Cette plateforme de consultation, qui réunit Confédération et cantons, a publié une série de recommandations pour mieux contrer la radicalisation. Elles touchent notamment aux imams.

Le rapport en question ne se concentre pas sur la sécurité, mais sur les domaines de l'éducation, du social, de la religion, de l'intégration et de l'exécution des peines, tous de la compétence des cantons. Leurs nombreux représentants ont les moyens d'identifier précocement les tendances à la radicalisation, rappelle le Département fédéral de la défense (DDPS).

Stratégie de collaboration fondamentale :

Une stratégie pour faire collaborer ces différents intervenants à l'échelon régional et local, portée par les autorités politiques, permettrait d'aboutir à une prévention efficace, indique dans son rapport André Duvillard, délégué de la plateforme de consultation. Des organes spécialisés devraient notamment fournir aux citoyens et institutions des renseignements sur la radicalisation djihadiste.

Le rapport aborde des mesures concrètes et ciblées, tout en proposant également une approche plus large visant à prévenir la radicalisation. Des mesures de lutte contre le chômage et la perte de perspectives, d'encouragement de la participation à la vie de la société et d'amélioration de la compréhension des principes démocratiques vont en ce sens. Les lacunes identifiées dans les différents domaines sont également rapportées. Le délégué du Réseau national de sécurité a formulé entre autres les recommandations suivantes :

1. Pour être efficaces, les mesures de prévention de la radicalisation doivent s'inscrire dans une stratégie développée à l'échelon local (canton, région, ville) et visant prioritairement à une mise en réseau des divers intervenants. Il est primordial que cette stratégie soit portée par les autorités politiques.
2. L'approche intégrale – ou la collaboration interdisciplinaire et interinstitutionnelle ainsi que l'échange d'informations entre acteurs de la prévention, voire avec les autorités judiciaires et de sécurité – doit être favorisée et renforcée afin de découvrir suffisamment tôt et d'empêcher toute radicalisation poussant à l'extrémisme violent.
3. A l'échelon local, cantonal ou supra-cantonal, des organes spécialisés doivent être désignés afin de pouvoir fournir à la population, aux spécialistes et aux institutions des renseignements et des conseils spécifiques sur le thème de la radicalisation djihadiste. Il n'est pas absolument nécessaire de créer de nouveaux services à cet effet ; par contre, il faut clairement faire savoir quel organe est compétent dans ce domaine.

4. Internet et les réseaux sociaux jouent un rôle important dans le processus de radicalisation. Les compétences médiatiques ainsi que la capacité d'utiliser ces outils doivent être approfondies chez les jeunes, les parents et les enseignants.
5. Pour pouvoir détecter la radicalisation assez tôt, les professionnels qui s'occupent des enfants et des jeunes doivent disposer de connaissances et d'outils. Il faut les informer et sensibiliser par des réunions et des programmes de formation continue.
6. La mise sur pied d'un organe national, sous la forme d'un centre de compétences traitant de questions religieuses d'importance nationale émanant tant des autorités cantonales et communales que des associations musulmanes, doit être examinée.

Les thèmes abordés relevant principalement de la compétence des cantons, le délégué du Réseau national de sécurité a transmis le rapport aux conférences cantonales concernées. Le comité de la CCDJP, élargi pour l'occasion aux représentants de la CdC, de la CDIP, de la CDAS, de l'Union des villes suisses et de l'Association des Communes Suisses a pris connaissance du rapport lors de sa dernière séance. Ces différents représentants ont estimé que l'état des lieux ainsi présenté constitue une solide base pour les travaux ultérieurs dans ce domaine.

Dans le sens des recommandations qui précèdent, nous déposons les questions suivantes à l'attention du Conseil d'Etat :

1. Quelle stratégie locale a-t-il ou compte-t-il mettre en œuvre pour développer des mesures de prévention de la radicalisation à l'échelon local ? Quelle mise en réseau des différents intervenants va-t-il mettre en place ? Dans quel(s) délai(s) ?
  2. Quelle(s) collaboration(s) interdisciplinaire(s) et interinstitutionnelle(s) est/sont envisagée(s) pour empêcher la radicalisation et l'extrémisme violent ?
  3. Quels organes spécialisés locaux sont désignés pour fournir à la population ainsi qu'aux institutions les renseignements et des conseils sur le thème de la radicalisation ?
  4. Quelles mesures sont mises en place dans notre canton afin que les jeunes, les parents et les enseignants puissent utiliser Internet et les réseaux sociaux en possédant les compétences médiatiques adéquates ?
  5. Quels programmes de formation continue sont mis à la disposition des professionnels qui s'occupent des enfants et des jeunes afin qu'ils puissent bénéficier des connaissances et des outils nécessaires pour détecter la radicalisation suffisamment tôt ?
  6. Quel soutien concret apporte-t-il à la création d'un centre de compétences traitant de questions religieuses d'importance nationale ?
  7. Quelles autres mesures a-t-il et va-t-il mettre en place à l'échelon local et cantonal pour lutter contre la radicalisation djihadiste ?
  8. Nous profitons du dépôt de la présente question pour demander un état des lieux actualisé, relatif à la question 2015-CE-1, déposée par Xavier Ganioz sous le titre « Djihadistes suisses, quelle réalité pour le canton de Fribourg ? Quelles mesures prévues ? ». Y a-t-il des Fribourgeois et des Fribourgeoises, ou des résidents et des résidentes du canton de Fribourg, partis se battre avec les djihadistes de l'Etat islamique, en Syrie et en Irak (voire ailleurs dans le monde, sous la bannière d'autres groupements fondamentalistes) ? D'autres en seraient-ils revenus ?
-